Annette Benoît, psa, architecte sociale

On parle beaucoup de centenaires ces temps-ci : le centenaire de la naissance de Riopelle, celui de madame Sullivan qui peint encore chaque jour… J'ai la chance de fréquenter une femme exceptionnelle qui vient de célébrer son centième anniversaire de naissance : Annette Benoît.

Née le 1er juin 1923 à Dixville, près de Coaticook, d'une famille de cultivateurs, Annette entrera comme postulante chez les Petites sœurs de l'Assomption en 1945. Après son noviciat elle prononcera ses vœux permanents en 1950. Elle sera atteinte de tuberculose, ce qui lui fera connaître ce qu'elle appelle "quatre années de silence". Malgré ou à cause de sa santé fragile, elle sera affectée à la formation des postulantes, pendant 14 ans, au pensionnat de Ville Lasalle.

En 1969 elle dirige un groupe d'une douzaine de consœurs qui viennent s'installer dans le quartier Hochelaga. Je la laisse ici parler elle-même de cette période :

Nommée responsable à la communauté d'Hochelaga, avec confiance, je m'y présente. Le quartier est vivant, animé par un comité de citoyens dont les animateurs font partie des mouvements « En lutte» et ML (Marxiste Léniniste). Très vite, je rencontre l'animateur responsable du comité de citoyens. Il cherche un local temporaire pour la mise en opération d'un comptoir alimentaire. Nos échanges avec lui se répètent assez fréquemment, puisque la communauté accepte de lui offrir la salle du sous-sol de la communauté, favorisant ainsi la première étape de son projet. Son analyse sociale m'intéresse et m'interpelle à la fois. La vision qui la sous-tend me questionne, et je partage ce questionnement avec mes sœurs : quelle signification ont nos services gratuits pour les familles dont les revenus sont sous le seuil de la pauvreté? Sommes-nous suffisamment soucieuses de connaître les causes de cette pauvreté? Comment nos gestes peuvent-ils être signifiants pour ces gens? Pouvons-nous parler Jésus-Christ auprès de personnes qui, selon l'endoctrinement des animateurs, prennent conscience de notre alliance avec l'Église, une institution qu'ils identifient au pouvoir néolibéral?

Nous ne pouvons ignorer l'influence de ces animateurs auprès des familles du quartier. Le comité de citoyens devient notre vis-à-vis. Nous avons à nous situer selon nos objectifs, qui sont différents des leurs au niveau d'idéologie et en même temps semblables en ce qui concerne le bien-être des citoyens et leur dignité humaine.

La communauté, jusque là travaillant en collaboration avec la clinique psychiatrique communautaire de l'hôpital Hippolyte Lafontaine, à travers nos auxiliaires familiales, infirmières et techniciennes sociales, suscite l'intérêt de quelques médecins de la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Ceux-ci demandent notre participation à leur projet d'instauration d'un Centre de santé communautaire dans le quartier. Pendant ce temps, le comité de citoyens convoite l'idée de créer une maison du Peuple, un centre communautaire où les citoyens se donneraient les services dont ils auraient besoin.

D'une part, conscientes de cette force populaire et, d'autre part, sollicitées par les professionnels de la santé, nous devons comprendre ce qui se passe dans le milieu. Il est important de réfléchir avec les familles qui sont proches de nous, avec la Fraternité et d'autres collaborateurs du quartier.

A cet effet, nous convoquons une table ronde avec des membres de la Fraternité, du Conseil Saint Vincent-de-Paul, de l'administration des Caisses Populaires, de la direction d'écoles, des curés et des vicaires paroissiaux. De cette table, naît un comité d'entraide chargé d'une action-réflexion communautaire. Après maintes rencontres, ce comité endosse la collaboration avec les initiateurs du Centre de Santé Communautaire de l'Université de Montréal.

En même temps, il propose une ouverture aux gens du quartier par le biais d'assemblées d'information à laquelle un nombre de 80 à 125 personnes y assiste, à la fréquence d'une rencontre tous les 3 mois pendant une année. Il s'agissait de partager les réflexions faites par le comité d'entraide visant à présenter le projet du Centre de Santé Communautaire, selon les orientations du Ministère des Affaires Sociales, à partir de la recherche Castonguay & Nepveu. Suite aux réactions de ces assemblées d'information, le comité d'entraide a élaboré un modèle de Centre Communautaire et l'a présenté aux fonctionnaires du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Une négociation s'est établie entre ce Ministère et le comité. Le dernier mot a été donné par le Ministère, qui a tenu compte de certaines suggestions du comité. Lors d'une assemblée publique, les fonctionnaires du Ministère de la Santé et des Services Sociaux sont venus présenter leur modèle, qui était inspiré du nôtre et qui, après un chaud débat, a été accepté par l'Assemblée Générale du quartier. Ainsi le premier CLSC de la Province du Québec voit le jour.

Finalement, les sœurs PSA qui vivaient sur la rue Sainte-Catherine ont vendu leur maison. Une d'elles s'est engagée au CLSC comme auxiliaire familiale avec l'équipe de femmes du milieu déjà entraînée à ce travail dans nos services. Les autres sœurs, soucieuses de demeurer fidèles aux familles impliquées dans la Fraternité, créent avec ces dernières un lieu de rencontre qu'on appelle « Les Services Familiaux Étienne Pernet ». En fait, ce nom existait déjà juridiquement et les PSA l'ont gardé même si les nouveaux services liés à cette appellation étaient différents des services précédents.

(Extrait de Une relecture d'une vie de Petite sœur de l'Assomption, par Annette Benoît, p.s.a., mai 2004)

Le texte "Une relecture…" a été rédigé par Annette, alors qu'elle venait d'avoir 80 ans, à partir d'entrevues réalisées auprès de plusieurs "petites sœurs" qui témoignent de leurs expériences dans différentes villes et périodes. Je peux comprendre qu'elle ait "télescopé" certaines dates : notamment, les "mouvements « En lutte» et ML (Marxiste Léniniste) n'étaient pas encore créés au moment (1970-71) des discussions entourant la création d'un CLSC dans le quartier, mais ils seront bien actifs quelques années plus tard… Le comité de citoyens était bien actif, lui, depuis le milieu des années 60, et fonctionnait sur trois fronts, trois sous-comités : information-éducation, consommation et logement. Le comité consommation mettra sur pied le comptoir alimentaire dont Annette parle, alors que le comité information-éducation donnera naissance au CAP Maisonneuve.

J'ai pu glaner ces détails dans des documents d'archives de cette époque que m'a légués Jean Panet-Raymond qui fut organisateur communautaire en 1972-1973, puis professeur à l'École de travail social de l'Université de Montréal.

Le travail que les Petites sœurs faisaient dans un quartier comme Hochelaga (mais aussi à Valleyfield, à Saint-Henri, à Hull, Sherbrooke…) allait être repris par les CSLC, notamment par les services à domicile des auxiliaires familiales et des infirmières et travailleurs sociaux. Le travail qu'elles continueront de faire, après la création des CLSC, soutiendra ou suscitera la création d'autres organisations et services dans un quartier comme Hochelaga-Maisonneuve : le Carrefour familial Hochelaga, la Maison d'Orléans. C'est une "petite sœur" qui fut à l'origine de l'Association provinciale des auxiliaires familiales.

Lorsqu'Annette fut en âge de prendre sa retraite, elle décida de s'engager bénévolement au Chic Resto-pop. Un travail qui se faisait en lien avec, entre autres, les Cuisines collectives Hochelaga-Maisonneuve et la Table de concertation sur la faim du quartier. C'est après avoir quitté le Resto-Pop en 1998 qu'elle créera [la Maison d'Orléans](https://maisonorleans.org/), dédiée à l'accompagnement de ceux et celles "qui sont à la recherche du sens de leur vie". Un projet encore répertorié dans la banque de [projets des Petites sœurs aujourd’hui](https://mission-commune.org/project/maison-orleans/).

Lorsque Robert Boivin, dans son **Histoire de la clinique des citoyens de Saint-Jacques**, parle du rôle des animateurs sociaux (payés par le Conseil des Œuvres, l’ancêtre de Centraide) dans le développement de la clinique, il donne un peu l’impression qu’ils sont les premiers à intervenir dans les années 60 avec une approche d’action sociale. Pourtant les JOC (jeunesse ouvrière catholique) et JEC (jeunesse étudiante) avaient « labouré le terrain » pendant des décennies avant. Léo Cormier, qui fut un intervenant social marquant dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve au moment de la création du CLSC parle de l’importance des JOC dans sa vie. Parmi les membres de la Fraternité des PSA, regroupant les pères d’abord puis les parents des familles aidées par les Petites sœurs, il y avait d’anciens membres des JOC…

Annette a poursuivi son engagement spirituel même si plusieurs de ses consœurs quittaient les rangs de la communauté. Sa communauté s’était fait une spécialité de venir en aide aux familles – à domicile – mais le CLSC reprenait peu à peu le mandat des auxiliaires familiales. Un mandat qu’elles avaient contribué à définir. Les SFEP se « recycleront » dans l’accompagnement à la réinsertion sociale des femmes vers le marché du travail.

Les années ’80 voient émerger des organisations importantes pour faire face à la crise et au chômage de longue durée de cette période : le Resto Pop, les Cuisines collectives, la Table de concertation sur la faim… organisations auxquelles Annette contribuera.

Le début du projet CLSC dans Hochelaga-Maisonneuve allait être développé dans le cadre d’une organisation à quatre dimension (santé, bien-être, habitation et éducation-loisirs) : le Centre communautaire. Après deux années de fonctionnement difficile, tendu, le module (ou la dimension) CLSC décida d’adopter la formule « officielle » du ministère, avec un conseil d’administration de 16 personnes plutôt que 40… Ce qui souleva l’ire de certains citoyens, l’insubordination de certains employés et conduisit au congédiement de 5 employés. Un revoie bien temporaire puisque les dits employés, qui participaient en même temps à une campagne de syndicalisation, durent être réembauchés, un juge ayant statué qu’ils avaient été renvoyés pour activités syndicales. Mais les 3 organisateurs communautaires concernés ne voulurent pas revenir dans ce qu’ils considéraient être une organisation qui trahissait le projet de quartier qu’ils avaient rêvé.

Les effets de cette naissance conflictuelle hanteront longtemps les relations du CSLC avec les organisations communautaires du milieu. Cela n’empêchera pas l’institution de reconstruire un service d’organisation communautaire qui aura finalement une bonne contribution à la vie du quartier mais aussi à la vie syndicale de la province.

Les enjeux soulevés par la création du CLSC ne bousculaient pas que la pratique médicale. Les services sociaux se feront aussi interpeler – et ils résisteront longtemps à offrir des services localisés, préférant développer leur organisation au niveau régional.

Le missionnariat des petites sœurs ne se transmet pas facilement aux corporations professionnelles et bureaucratiques…

Gilles Beauchamp

Juin 2023